

P-477

167-090902-003⁷Bureau
du coroner

Québec

RAPPORT D'INVESTIGATION DU CORONER
Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès

IDENTITÉ				145912						
SUITE À UN AVIS DU			2009	09	03	NUMÉRO DE L'AVIS		A - 305387		
Prénom à la naissance			Nom à la naissance			Date de naissance				
Jaylia			Jacob			2006		12 27		
Sexe		Municipalité de résidence		Province		Pays				
Féminin		Manawan		Québec		Canada				
Prénom de la mère			Nom de la mère à la naissance		Prénom du père		Nom du père			
Arlène			Jacob		N/D		N/D			
DÉCÈS										
Lieu du décès			Nom du lieu			Municipalité du décès				
Déterminé			Hôpital Ste-Justine			Montréal				
DATE DU DÉCÈS		Déterminée		2009	09	03	HEURE DU DÉCÈS		Déterminée	
							10 : 40			

CAUSE DU DÉCÈS :

Encéphalopathie anoxique.

EXPOSÉ DES CAUSES :

- Identification : Jaylia Jacob a été identifiée par sa famille.
- Examen externe et interne : comme les conditions qui ont entraîné le décès de Jaylia Jacob sont bien documentées dans ses dossiers médicaux, cette investigation s'appuie uniquement sur les informations de ces dossiers quant à son volet médical et aucune expertise supplémentaire n'a été donnée.
- Antécédents pertinents : aucun.

AUTRES RAPPORTS :

Aucune analyse toxicologique n'a été effectuée.

EXPOSÉ DES CIRCONSTANCES :

On peut lire dans un rapport d'intervention rédigé par des agents de la Sûreté du Québec du Bureau régional d'enquêtes de Montréal-Laval-Laurentides-Lanaudière (MLLL) que le 2 septembre 2009 vers 10 h 30, Jaylia Jacob est tombée à l'eau et y a séjourné pendant une période indéterminée. Les événements se sont déroulés sur la réserve de Manawan; Jaylia jouait sur un quai en compagnie de deux ou trois autres enfants, tous âgés de trois à six ans. Avisé par un de ses fils qu'il avait envoyé chercher Jaylia que celle-ci était tombée à l'eau, son père a couru vers l'endroit et a aperçu sa fille qui flottait sur l'eau et un autre enfant avec une rame dans les mains, qui tentait vraisemblablement de la ramener vers le bord.

Jaylia Jacob a été transportée au dispensaire de la réserve, puis par ambulance, successivement, au CLSC de Saint-Michel-Des-Saints, à l'hôpital de Joliette et enfin, à l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal, où elle est arrivée vers 17 h.

L'enfant a été réanimée durant le transport ambulancier et la première température corporelle documentée est de 33,2°. À l'arrivée à l'Hôpital Sainte-Justine, son score sur l'échelle de Glasgow était de 3 sur 15 et un examen d'imagerie révélait déjà des signes d'ischémie cérébrale diffuse et d'œdème. Le pronostic était d'emblée très sombre et l'état neurologique ne s'est pas amélioré. Le décès a été constaté le lendemain à 16 h 40.

IDENTIFICATION DU CORONER

Prénom du coroner
JeanNom du coroner
Brochu

Je soussigné, coroner, reconnais que la date indiquée, et les lieux, causes, circonstances décrites ci-dessus ont été établies au meilleur de ma connaissance et ce, suite à mon investigation, en foi de quoi

J'AI SIGNÉ À : Montréal

CE 19 octobre 2010

RCC (2009-08-7-2)

Page 1 de 2

Copie Martin Bisillon
No 2010-11-25 - L.R.

7
RAPPORT D'INVESTIGATION DU CORONER
(suite)

A - 309387

Numéro de l'avis

COMMENTAIRE :

La scène de l'accident

Le quai d'où Jaylia Jacob est vraisemblablement tombée à l'eau est une structure sommaire de bois dont une des pièces de support était brisée, ce qui la rendait instable. Le jeune âge des enfants présents au moment de l'accident n'a pas permis de déterminer si cet élément était la cause principale de la chute de Jaylia Jacob dans l'eau.

Les transferts inter-établissements pour soins de santé

L'ambulance appelée à Manawan pour le transport de Jaylia Jacob a quitté sa base à 10 h 49 et est parvenue à Manawan à 11 h 52. Elle a quitté le dispensaire à 12 h 8 et est arrivée au CLSC de Saint-Michel-Des-Saints à 13 h 6. L'ambulance ayant effectué le transfert suivant est arrivée à l'hôpital de Joliette à 15 h 50 et à la suite du transfert subséquent, Jaylia Jacob est arrivée à l'Hôpital Sainte-Justine peu après 17 h.

En incluant le temps requis pour l'administration des soins, c'est près de cinq heures qu'a nécessité l'arrivée de Jaylia Jacob dans un centre de soins secondaires et plus de six heures avant son arrivée en centre tertiaire.

Il n'est pas certain que le pronostic de Jaylia Jacob aurait été meilleur mais il est certain que des délais de cette importance méritent qu'on réfléchisse à des moyens pour les réduire.


Des évacuations par avion sont déjà disponibles pour certaines situations au Québec mais dans d'autres juridictions, le transport par hélicoptère, nettement plus versatile et capable de prendre des personnes en charge dans des endroits plus inaccessibles, est disponible.

RECOMMANDATIONS :

Je recommande au Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec d'examiner la pertinence d'implanter des services d'évacuation médicale par hélicoptère pour la prise en charge de patients en condition critique dans les régions éloignées.

CONCLUSION :

Décès accidentel.


Dr. Jean Brochu, m.d.
Coroner Investigateur